

PUBLIÉ LE 04/09/2025 - MIS À JOUR LE 13/10/2025

# Le rapport d’activité 2024 de l’ANSM est paru !

VIE DE L’AGENCE - PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES

Le rapport d’activité de l’ANSM pour l’année 2024 vient de paraître. Vous y découvrirez les temps forts qui ont marqué l’année de l’Agence : renouvellement de sa gouvernance, signature du troisième contrat d’objectifs et de performance, renforcement de la stratégie européenne, mobilisation continue pour assurer l’accès des patients aux médicaments et dispositifs médicaux…

En 2024, l’ANSM a poursuivi ses engagements pour la sécurité des produits de santé et l’accès à l’innovation thérapeutique.

Évaluation, surveillance, contrôles dans nos laboratoires, inspection, information, gestion des pénuries, prise et notification de décisions, activités européennes et internationales, contribution aux évolutions législatives et réglementaires… toutes ces activités sont menées au quotidien par l’Agence, au service des patients et de la santé publique. Et ceci, toujours en concertation avec les représentants des associations de patients et des professionnels de santé.

Au travers de sujets qui ont marqué l’année « ANSM », ce rapport illustre notre engagement pour nous assurer chaque jour que les produits de santé disponibles en France sont sûrs, efficaces, accessibles et bien utilisés.

## Parmi les temps forts 2024

- Signature du 3e Contrat d’objectifs et de performance (COP) avec le ministère chargé de la santé ;
- Un 2e plan hivernal pour sécuriser l’approvisionnement en médicaments essentiels de l’hiver ;
- L’affirmation d’une ambition européenne renouvelée afin de renforcer le rôle clé de l’Agence au sein des instances européennes ;
- Sous l’influence de la France, amendement aux règlements européens 2017/745 et 2017/746 relatifs aux dispositifs médicaux (DM) et dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro* (DMDIV) pour permettre une meilleure anticipation (et gestion) des ruptures et arrêts de commercialisation, afin d’assurer une continuité des soins ;
- Le lancement des travaux sur l’e-notice au bénéfice du patient ;
- La mise en place d’une surveillance renforcée pour les médicaments du diabète et de l’obésité (AGLP-1) ;
- L’approfondissement de nos relations avec les ARS pour une coordination efficace à l’échelle locale ;
- L’élaboration d'une politique RSE ambitieuse mettant l'accent sur les sujets de diversité et d'inclusion.

## Du côté des chiffres

- **417** accompagnements scientifiques ou réglementaires via le guichet innovation et orientation ;
- En recherche clinique, la France est le**deuxième** contributeur européen avec 1 652 essais cliniques déposés

(toutes procédures confondues) et le **premier** contributeur européen pour les essais mononationaux (477 essais déposés) ;

- **3 825** signalements de ruptures de stock et de risques de ruptures de médicaments reçus par l'ANSM, dont près de la moitié a fait l'objet d'au moins une mesure de gestion ;
- **834** essais cliniques autorisés pour les médicaments avec une augmentation de 35 % du nombre d'essais cliniques phases précoces entre 2023 et 2024 ;
- **495** inspections ;
- **4 127** contrôles en laboratoire ;
- **145** actualités publiées sur ansm.sante.fr ;
- **5 124 573** visiteurs uniques sur ansm.sante.fr ;
- **12** dossiers d'AMM en procédure centralisée évalués par la France ;
- **92** avis scientifiques européens coordonnés par la France ;
- **83** plans d'investigation pédiatrique (PIP) coordonnés par la France ;
- La France est le **premier** État membre libérateur de lots de vaccins sur le marché européen.

Découvrez le rapport d'activité 2024

Annexes du rapport d'activité 2024